

Approche sociologique de la jeunesse

BORDES Véronique

Depuis longtemps la jeunesse est considérée comme un vecteur de changement social que l'on se place du côté des garants de l'ordre public, qui s'en inquiète ou du côté des progressistes ou des révolutionnaires, qui s'en réjouissent.

Pour interroger la notion de jeunesse, il faut d'abord s'interroger sur sa définition ou son indéfinition, c'est-à-dire, prendre en compte ce qui précise la notion de jeunesse, mais aussi ce qui la rend floue.

1. Petit retour vers l'Histoire

La notion de jeunesse en tant que catégorie sociale apparaît réellement dans les années 1950, après la deuxième guerre mondiale¹.

La notion d'enfance est apparue au XVIIIe siècle². À l'époque :

- À la campagne et dans les milieux populaires, l'enfant doit déranger le moins possible la mère. Dès 12 ans, il travaille.
- Dans les familles bourgeoises, aristocrates ou princières, le garçon dès 7ans passe dans les mains du père.

Au XIXe siècle, on trouve trois jeunesses, plutôt masculine, qui n'en sont pas au sens « catégorie sociale » :

- La jeunesse bourgeoise qui reçoit un enseignement secondaire.
- La jeunesse ouvrière qui suit les traces du père dans le travail.
- La jeunesse traditionnelle (artisans et commerçants) qui suit une instruction primaire

Dans l'entre-deux-guerres apparaissent les premiers mouvements de jeunesse catholique qui se donnent comme mission d'encadrer la jeunesse ouvrière (1926 : JOC, Jeunesse Ouvrière Catholique). Il faut « éduquer ».

C'est sous le Front Populaire que la jeunesse et les loisirs deviennent une préoccupation de l'Etat.

¹ INJEP, 2001, *Les jeunes de 1950 à 2000. Un bilan des évolutions*, INJEP.

² Ariès (P), 1973, *L'Enfant et la famille sous l'Ancien Régime*, Paris, Seuil.

Sous Vichy³ apparaît la première préoccupation politique autour de la jeunesse (« Jeunesse 1944 »). Le gouvernement de Vichy tente de prendre le contrôle des mouvements de jeunesse : il faut encadrer la jeunesse et l'éduquer de façon « totale ».

Le gouvernement de Vichy veut aussi encadrer les institutions. Il crée des écoles de cadres. En 1940 est créé le corps des inspecteurs généraux de la jeunesse et en 1943, le Commissariat général de la jeunesse. C'est aussi à cette époque qu'apparaît l'idée de « maisons de la jeunesse ». D'autre part, la Résistance est essentiellement constituée de jeunes (Jean Guéhenno est le directeur des mouvements de jeunesse), ce qui va procéder à la mise en place d'une politique en direction de la jeunesse dès les années 1950. Est créé le « secrétariat d'Etat à l'enseignement technique, à la jeunesse et aux sports » ce qui va inscrire la jeunesse comme objet politique. La jeunesse est donc reconnue comme catégorie sociale relevant d'une politique spécifique.

Qu'en est-il alors de la jeunesse ?

Dans les années 1950-1960, l'école devient une « école de masse ». La jeunesse est le temps durant lequel on se prépare, s'instruit, se socialise dans des cadres particuliers. Médecins et psychologues définissent alors la jeunesse par rapport à des transformations physiologiques : la jeunesse est une période de mutation psychologique ou morale. Elle est aussi le temps de la liberté, imprégnée d'un esprit de curiosité dont l'épanouissement mène à la découverte de sa propre vocation. La jeunesse est donc perçue comme une période positive.

2. La jeunesse et les sociologues

Différentes écoles se penchent sur la jeunesse. :

L'École de Chicago⁴ (Park, Burgess) : courant de recherche **américain** qui part de la désorganisation sociale pour comprendre la déviance juvénile. À partir de 1923, les chercheurs enquêtent sur les processus urbains. Ils portent leur attention sur les expériences juvéniles pour comprendre le déclin des formes de contrôle et mettre en avant les processus à l'origine de la déviance. Ils étudient les bandes de jeunes

³ Giolitto (P), 1991, *Histoire de la jeunesse sous Vichy*, Paris, Perrin.

⁴ Chapoulie (JM), 2001, *La tradition sociologique de Chicago 1892-1961*, Paris, Seuil.

garçons et d'adolescents dans les quartiers « taudis » des villes. Les jeunes sont étudiés au plus près, en situation, sur le terrain, en développant des postures d'observation. De ces travaux va naître l'idée que les jeunes sont à l'origine du changement social.

Les chercheurs se focalisent sur les relations internes aux générations et sur les rapports entre les générations. Ils situent donc la jeunesse dans un rapport de génération.

Ils étudient aussi la culture juvénile en observant la capacité des normes et des valeurs à intégrer la jeunesse (notion de culture dominante), mais aussi en observant comment les mouvements juvéniles sont porteurs de valeurs alternatives, avec la possibilité d'acquérir des savoirs et des savoir-faire par la socialisation entre pairs.

En Grande-Bretagne, l'intérêt commence dans les années 1950-1960 avec la découverte de jeunes prolétaires et de formes de délinquance juvénile. Il faut pourtant attendre dix ans de plus pour que le « Center for Contemporary Cultural Studies de l'Université de Birmingham » développe des recherches sur la jeunesse. Les thèmes étudiés tournent autour des jeunes de la classe ouvrière habitant les banlieues populaires, se retrouvant au chômage ou en situation précaire et, a priori, exclus des modèles culturels de masse des classes moyennes. Les chercheurs considèrent la culture juvénile comme un instrument de résistance rituelle. Ici, les expressions culturelles renvoient à la division de classe avec une culture dominante et une culture dominée. La sous-culture juvénile, créée à partir de la culture de sa classe d'appartenance et de codes juvéniles est une possibilité de négocier des espaces symboliques qui permettent de résister à la culture dominante.

En France, dès la seconde moitié des années 1960, le débat tourne autour de l'interrogation sur l'existence de la jeunesse en tant que groupe social relativement homogène. Pour certains sociologues, la jeunesse est une classe d'âge homogène avec sa culture, ses mythes et ses rites. Pour d'autres, « la jeunesse n'est qu'un mot ». Elle se définit par des mécanismes de classement, déclassement, reclassement (Bourdieu⁵). On se retrouve avec un débat en pleine évolution de la société. On passe d'une société industrielle marquée par les classes sociales, à une

⁵ Bourdieu (P), 1984, *Questions de sociologie*, Paris, Minuit.

société définie par une culture de masse. Ces différences de vue peuvent s'expliquer par la façon dont les sociologues construisent leur objet de recherche. Certains mettent l'accent sur le principe de spécification en recherchant les différences internes au groupe, d'autres se focalisent sur le principe d'agrégation en cherchant les identités propres et distinctes du reste de la population.

Deux thèmes apparaissent dans les recherches sur la jeunesse, l'allongement de la jeunesse et les expériences de socialisation.

L'allongement de la jeunesse : Jean-Claude Chamboredon⁶ refuse l'explication simplement due au recul de l'espérance de vie, mais replace le processus dans le prolongement de la scolarisation. Il rejoint Philippe Ariès pour qui l'adolescence et la jeunesse ont été constituées en classes d'âge par l'intermédiaire de l'école. Une des conséquences de l'allongement de la formation scolaire est le manque de préparation de la jeunesse à entrer dans l'âge adulte. Olivier Galland⁷ va plus loin en parlant d'individualisation du passage à l'âge adulte. Pour lui, le rapport entre les générations a basculé du modèle de l'identification au modèle de l'expérimentation. L'adolescent devient un objet psychologique, tandis que la jeunesse devient un nouvel âge de la vie. On se focalise alors sur les étapes du passage à l'âge adulte en considérant la jeunesse comme une phase de transition négative en négligeant ce qui caractérise positivement la jeunesse.

En 1973, François Dubet⁸ ouvre une autre voie de recherche à partir des mécanismes de socialisation de la jeunesse, en articulant le vécu des acteurs et les contraintes du système. Comment les jeunes arrivent, par un travail sur leur identité, à donner un sens à leur vie en s'écartant des contraintes de rôle et en atteignant une certaine authenticité ? Cette nouvelle approche développe une sociologie de l'expérience qui s'applique à différentes figures sociales de la jeunesse. François Dubet va étudier la jeunesse sous deux formes : les lycéens⁹ et les exclus. Dans les années 1990, il constate que si jusque-là, le diplôme avait un rôle incontournable pour fixer les places dans un espace hiérarchisé, la massification scolaire procède à

⁶ Chamboredon (JC), « La société française et sa jeunesse » dans Darras, 1966, *Le partage des bénéfices*, Paris, Minuit.

⁷ Galland (O), 1991, *Sociologie de la jeunesse. L'entrée dans la vie*, Paris, Armand Colin.

⁸ Dubet (F), 1987, *La galère, jeunes en survie*, Paris, fayard.

⁹ Dubet (F), 1991, *Les lycéens*, Paris, Seuil.

une dévalorisation de ces mêmes diplômes. L'ouverture scolaire a créé des filtres différents qui permettent de trier les élèves.

Il s'est intéressé, aussi aux jeunes exclus à partir desquels il a construit son concept de « galère ». Il met en avant un sentiment d'être à mi-chemin entre une appartenance culturelle et une exclusion sociale, avec les notions de racisme en plus pour les jeunes issus de l'immigration. Les réactions juvéniles sont alors soit la rage, soit l'intégration communautaire.

La socialisation : c'est la possibilité pour un être d'intégrer les codes et les usages en vigueur dans la société dans laquelle il vit.

La première forme de socialisation repérée par les sociologues est la socialisation primaire. Elle se fait au sein de la famille et à l'école par transmission générationnelle. Bourdieu met en avant le partenariat complexe qui existe entre les deux. Il montre l'investissement des parents sur leurs enfants, les stratégies d'ascension sociale accessibles par la réussite scolaire. Il montre aussi comment les jeunes se construisent en « héritiers¹⁰ ». La crise des années 1960 a entraîné de nouvelles instances de socialisation comme le marché économique qui développe une nécessité de consommer et d'entreprendre toujours plus, mais aussi les pairs. Avec la prise en compte de la jeunesse comme catégorie sociale, Berger et Luckmann¹¹ mettent en avant une seconde étape, la socialisation secondaire. Cette socialisation ne se fait plus des adultes vers les enfants, mais entre pairs. Les jeunes se socialisent entre eux en expérimentant les limites posées par la socialisation primaire. Aujourd'hui, la société nous pousse à nous socialiser tout au long de la vie pour pouvoir nous adapter aux sous-mondes que nous rencontrons à chaque moment. Alain Vulbeau caractérise cette nouvelle forme de « socialisation du troisième type¹² ». Cette nouvelle forme qui demande une adaptation permanente met aussi en lumière la notion de socialisation réciproque. En effet, la rencontre constante de sous-mondes différents pousse chaque être à produire des savoirs propres qu'il transmet dans une forme d'adaptation réciproque. Souvent, ce processus n'est pas conscient, pourtant, il est important à connaître pour comprendre

¹⁰ Bourdieu (P), Passeron (JC), 1964, *Les héritiers. Les étudiants et la culture*, Paris, Minit.

¹¹ Berger (P), Luckmann (T), 1982, *La construction sociale de la réalité*, Paris, Armand Colin.

¹² Vulbeau (A), « Une socialisation du troisième type. Revisiter les modèles classiques » dans la revue *Informations sociales* n° 119, octobre 2004.

que chacun apporte à l'autre. Lorsqu'on travaille avec les jeunes, ce positionnement accueillant des savoirs propres à la jeunesse permet de créer une relation donnant une place à chacun.

On constate donc que la sociologie de l'École de Chicago a contribué à développer une sociologie de la jeunesse en Europe (1970 en Grande-Bretagne, 1980 en France). La jeunesse ne possède pas encore de théories propres et est toujours abordée par le biais d'autres théories comme « le changement social » ou « la reproduction sociale », etc.

En France, la jeunesse se définit toujours aujourd'hui par rapport à des expériences historiques et culturelles et des enjeux sociaux liés aux mécanismes de distribution des individus dans la structure sociale. On peut alors s'interroger sur les effets de cette définition sur la jeunesse d'aujourd'hui.

3. La jeunesse aujourd'hui

On l'a vu plus haut, la jeunesse est reconnue comme une catégorie sociale et fait l'objet d'une politique spécifique.

On peut présenter la jeunesse comme une catégorie d'âge, le plus souvent définie par les institutions (12-17 ans, 16-25 ans, 18-30 ans). Ce découpage institutionnel procède à une certaine définition de la jeunesse, donnant des limites d'âge.

On peut en faire un âge de la vie, centré sur une fonction principale comme l'imitation des générations précédentes ou l'expérimentation de nouvelles règles de vie.

On peut, enfin, considérer la jeunesse dans un rapport de génération que l'on pose en opposition.

Dans tous les cas, on parle bien, ici, de l'existence de la jeunesse. Alors, qu'est-ce qui se cache derrière cette catégorie sociale ?

Le mot « jeune » peut qualifier des individus très différents, d'où le flou qui règne autour de la définition de la jeunesse.

Aujourd'hui, la jeunesse dans notre société est la catégorie qui subit le plus les effets de la crise sociale, avec un accès au travail qui se fait par des emplois précaires, aux revenus faibles et une discrimination à l'embauche (générationnelle,

ethnique, spatiale, etc) et un décalage entre la qualification, les diplômes et leur prise en compte au niveau salarial.

La génération née après 1970 est dans une situation plus difficile que celle de ses parents avec une augmentation du taux de chômage et une espérance d'amélioration de la qualité de la vie moindre. Les perspectives d'accéder à une retraite sont très faibles du fait même de l'entrée tardive des jeunes dans le monde du travail. Enfin, le taux de suicide pour les moins de 35 ans a doublé de 1965 à 1995. Cette génération de jeunes est à la fois très formée, pauvre et mal insérée.

4. Les politiques en direction de la jeunesse

Pour parler de la place de la jeunesse au sein de notre société, il est nécessaire de comprendre quelles politiques sont décidées et mises en place en France aujourd'hui.

On l'a déjà vu, le gouvernement de Vichy est le premier à développer une politique jeunesse en France. Après la guerre, on assiste au développement des mouvements d'éducation populaire qui vont prendre une large place dans la prise en charge de la jeunesse et dans la formation des professionnels qui en ont la charge.

Sous la Ve république et le gouvernement de Charles De Gaulles, on assiste à des délibérations publiques qui vont orienter la prise en charge de la jeunesse d'une part, par le biais de la prévention (en réponse aux mouvements populaires comme le phénomène des blousons noirs), d'autre part, par le développement d'équipements (1000 clubs, MJC), enfin en professionnalisant l'animation.

À la fin des années 1960, la crise économique fait disparaître les ambitions de politique jeunesse. Les années 1980 voient apparaître les premiers événements dans les banlieues mettant en scène une certaine jeunesse. La politique de la ville prend alors une nouvelle dimension renvoyant au local, la prise en charge de la jeunesse. Les municipalités font alors comme elles peuvent entre l'injonction de la population d'une paix sociale et la volonté de développer une prise en charge de la jeunesse, qu'elle confie à des professionnels pas toujours bien formés.

Aujourd'hui, on commence, dans certains endroits, à formaliser une politique jeunesse au niveau du local. Pourtant, il est rare qu'elle fasse l'objet d'un débat et reste une politique faite par des adultes pour des jeunes, ce qui crée un décalage

dans sa mise en œuvre. Les tentatives de politiques jeunesse transversales restent difficiles à réaliser.

Ce qui ressort le plus de la tentative de mise en place de politique jeunesse reste le « contrôle social ». Il faut occuper la jeunesse en l'encadrant pour la repérer et savoir où elle est et ce qu'elle fait. Il faut aussi insérer la jeunesse dans la société, ce qui oriente les prises en charges et les politiques développées en direction de la jeunesse.

Nous sommes aujourd'hui dans une société qui a peur de sa jeunesse. Lorsqu'on décide de développer des politiques en direction de la jeunesse, les pouvoirs locaux ou nationaux doivent se forger une représentation de la jeunesse. Il faut à la fois penser une définition de la jeunesse et donner une version plausible de la réalité des problèmes de la jeunesse. Cette version se nomme « un référentiel¹³ ». Cette notion permet de rendre visible le sens et les contenus de l'action publique et sa place vis-à-vis des autres catégories sociales.

Chantal Guerin-Plantin¹⁴ propose quatre référentiels :

- le modèle de la jeunesse citoyenne : on développe une croyance en l'éducation et la transmission des principes de la société adulte (partis politiques, mouvements de jeunesse, associations d'éducation populaire, etc.).
- Le modèle de la jeunesse dangereuse et en danger : en partant de l'idée que les jeunes criminels pourraient contaminer les autres jeunes. La jeunesse dangereuse ne représente qu'une infime partie dans les statistiques, pourtant c'est elle qui apparaît comme la plus nombreuse.
- Le modèle de la jeunesse messianique : les jeunes sont capables de changer, voire de sauver, le monde à partir de leurs propres règles. Les adultes attendent que la jeunesse fasse la Révolution. La jeunesse messianique fait rupture et refonde la société. Cette idée a orienté les idéologies et les expérimentations d'éducation alternative.
- Le modèle de la jeunesse fragile : la jeunesse a besoin d'être protégé par une justice spécifique et une censure de la presse et des spectacles.

¹³ Muller (P), 1990, *Les politiques publiques*, Paris, PUF.

¹⁴ Guerin-Plantin (C), 1999, *Genèses de l'insertion : l'action publique indéfinie*, Paris, Dunod.

Ces quatre modèles se retrouvent de façon inégale ces dernières années. Depuis les dernières élections présidentielles, on a assisté à une mise en avant de la jeunesse dangereuse et en danger.

5. La jeunesse dangereuse

Le débat social actuel est nettement dominé par la peur de la jeunesse, ce qui repousse le modèle de la jeunesse citoyenne qui existe pourtant. Actuellement, le tempo sécuritaire est très présent dans les médias et dans le discours des candidats potentiels aux prochaines présidentielles.

Eric Macé¹⁵ montre que depuis la fin des années 1990, le discours de référence se fonde sur une dépolitisation de la délinquance. On évacue les causes sociale et on affiche le double discours des victimes et de la police.

La délinquance est un phénomène réel, mais il faut regarder les chiffres avec prudence. Il faut prendre en compte le changement de comportement des personnes. La police fait passer moins de fait en main courante et la justice est plus attentive à la délinquance des mineurs (médiation-réparation). Laurent Mucchielli montre que la délinquance des jeunes issus de l'immigration est analogue à celles enregistrées pour les populations pauvres. Les contenus des violences sont surtout des vols de voitures et des violences faites contre les porteurs de l'autorité et notamment les policiers.

Cette notion de jeunesse dangereuse est aussi portée par la question des incivilités. Ce qui pouvait être jugé comme des « bêtises » autrefois sont jugés comme des délits aujourd'hui. La jeunesse reste une menace potentielle.

Ce principe n'est pas nouveau puisque Michel Foucault¹⁶ montre comment au XIXe siècle, on s'est servi de ce sentiment de menace pour mettre en place les maisons de correction dont la cible était les jeunes pas assez coupables pour aller en prison, mais pas assez innocent pour rester en liberté. Ces maisons de correction qui donnent naissance aux institutions rééducatives et judiciaires de la jeunesse vont

¹⁵ Macé (E), « Le traitement médiatique de la sécurité » dans Mucchielli (L), Robert (P) (dir.), 2002, *Crime et sécurité, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.

¹⁶ Foucault (M), 1975, *Surveiller et punir*, Paris, Gallimard.

introduire le thème « criminel » définit ensuite comme « classe dangereuse¹⁷ ». Aujourd'hui, la criminalisation de la jeunesse tient lieu d'analyse sociale.

Le développement de la jeunesse dangereuse est possible grâce à l'action des médias qui, en réalité, mettent en scène les jeunes, montrant une jeunesse dangereuse, surtout depuis les différents événements des banlieues (années 80, 90 et 2005), jeunesse dangereuse plutôt étrangère et donc étrange. Cette mise en scène permet de faire oublier le chômage des jeunes et de créer un discours sécuritaire justifiant la nécessité d'une police des jeunes.

Faire oublier le chômage des jeunes : on l'a déjà vu, les jeunes nés après 1970 vivent moins bien que leurs parents. Le taux de chômage a fortement augmenté ces dernières années et l'avenir est de plus en plus incertain pour la jeunesse. Le décalage profond qui existe entre un niveau de formation et donc une aspiration élevée et un accès tardif à un emploi précaire et déclassé creuse les difficultés pour la jeunesse de prendre place. Les effets peuvent se lire dans les taux de suicide des jeunes qui a doublé entre 1965 et 1995. Le destin des générations¹⁸ est donc différent pour les jeunes actuels. La génération précédente n'est pas prête à laisser sa place. Le renouvellement du pacte des générations n'est pas inscrit dans le débat public, il est oublié. On se retrouve avec une société faite pour les plus âgées qui détiennent les richesses ; la place de la jeunesse a du mal à se faire.

Créer un discours sécuritaire : Lorsque la jeunesse est entourée de soupçons et perçue comme une menace, elle ne peut accéder à une participation et ne peut « prendre place¹⁹ ». Comment penser une place pour la jeunesse quand on la représente comme criminelle ? Aujourd'hui, même les « bons jeunes » peuvent devenir dangereux (voir les manifestations autour du CPE). La représentation de la jeunesse dangereuse obscurcit la vue sur la diversité et la complexité des situations juvéniles. La pensée sécuritaire positionne la police au centre de l'action publique visant la jeunesse qui apparaît, finalement, comme un groupe qui va mal.

6. Les espaces de la jeunesse

¹⁷ Chevalier (L), 2002, *Classes laborieuses, classes dangereuses*, Paris, Perrin.

¹⁸ Chauvel (L), 2002, *Le destin des générations. Structure sociale et cohortes en France au Xxe siècle*, Paris, PUF, 2^e édition.

¹⁹ Bordes (V), *Prendre place dans la cité. Jeunes et politiques municipales*, Paris, L'Harmattan, coll Débats jeunesse, en cours d'édition.

Le territoire de la jeunesse est complexe. On y trouve des lieux de stationnement et des lieux de passage. Le territoire est à la fois une géographie affective et identitaire qui sait s'ouvrir à l'exploration et à la mobilité. Le premier territoire de la jeunesse est le territoire proche de l'habitat. Certains le vive comme une base d'envol, d'autre comme un lieu d'enfermement par manque de moyens. Les moyens limitant le territoire ne sont pas que financiers, ils peuvent être culturels. En effet, lorsque le jeune ne trouve pas d'accompagnement pour s'ouvrir vers l'extérieur, il se retrouve enfermé dans un espace social. Lors de mon travail, avec Alain Vulbeau sur « L'Alternative jeunesse²⁰ », un jeune nous disait : « *Dehors c'est la zone citoyenne, le centre-ville, les belles choses ; dedans, c'est la zone de stockage des personnes dont on ne sait que faire* ».

On comprend que la notion d'enfermement peut être liée à l'espace, mais surtout, à la représentation de cet espace.

Pourtant, dans les espaces se déploient des formes de vie spécifiques où les cultures des populations servent de normes locales. Les espaces sont réappropriés et leur usage adapté.

Le développement urbain a pensé la ville comme un lieu de passage. Les jeunes se réapproprient ces espaces et les utilisent différemment. Ces espaces deviennent des lieux de socialisation. Si on prend l'exemple des cages d'escalier, on peut considérer que les jeunes les occupent dans le but de gêner ou de déranger, voire de chasser l'adulte de ces espaces. Pourtant, lorsqu'on y regarde de plus près, on constate que le plus souvent la cage d'escalier est un lieu de dégagement pour des jeunes dont les appartements sont trop étroits. Les jeunes ne sont pas abandonnés, mais trouvent des alternatives au mal être domestique en occupant d'autres espaces publics.

Les espaces occupés par la jeunesse sont des lieux rassurant où on se rencontre et où on se sent en sécurité. Ces espaces intermédiaires permettent de se tenir à distance de l'espace domestique et de l'espace citadin.

Pour sortir de ces espaces de proximité, il y a d'abord l'école qui, lors de l'accès au lycée, permet de quitter son quartier. Il y a aussi les voyages organisés avec l'aide de la municipalité. Pourtant, quelquefois, ces voyages ont des effets de couloir, tout

²⁰ Bordes (V), Vulbeau (A), 2004, *L'Alternative jeunesse*, Paris, Editions de l'Atelier.

le monde se donnant les « bons plans » et se retrouvant au même endroit pour passer ses vacances. Sortir n'a pas le même sens pour tous les jeunes. Lorsqu'ils sortent, ils se retrouvent malgré tout dans des espaces restreints, identique à celui de leurs pairs.

Les filles ont un usage différent des espaces²¹. Elles quittent souvent très vite les espaces de proximité qui sont des lieux de surveillance et accèdent plus vite à la ville, à l'extérieur de l'espace réduit au quartier.

On constate que le rapport au territoire est ambivalent, avec des notions de proximité et de distance, de sédentarité et de mobilité. Pourtant, même dans la sédentarité se développent des sociabilités. De son côté, la mobilité n'est pas synonyme de mixité sociale.

Les jeunes peuvent être victimes de discrimination par l'espace qu'ils occupent ou dans lequel ils vivent, mais aussi sous d'autres formes. Positive en permettant un accès à l'emploi tout en continuant de marquer les personnes par ses effets de désignation. La discrimination²² peut aussi se retrouver dans l'accès à la formation (carte scolaire) et au travail, du fait du lieu où on habite, du fait de son origine ethnique ou, tout simple, du fait de l'âge.

Les offres scolaires et de formation peuvent être discriminantes en maintenant le jeune dans son quartier et dans certaines filières d'orientation, souvent imposées.

Mais la discrimination peut aussi se manifester lors de l'accès aux dispositifs d'accompagnement à l'insertion ou lors de la possession d'un diplôme qui peut devenir contre-productif.

Comment, alors, peut-on avoir une vision positive de la jeunesse et la considérer comme une ressource ?

7. Participation et expérimentation pour une jeunesse ressource

²¹ Bordes (V), « Garçons et filles dans l'espace public » dans revue Cahiers de l'Atelier n°503, Juillet-septembre 2004.

²² Boucher (M), (dir.), 2005, *Discriminations et ethnicisation. Combattre le racisme en Europe*, Paris, L'Aube.

Depuis les années 1980, l'offre de participation faite aux jeunes est large. Pourtant, elle ne semble pas mobiliser l'ensemble de la jeunesse. Autrefois, le jeune devait être :

- Année 1950 : jeunesse encadrée
- Année 1960 : jeunesse formée
- Année 1980 : jeunesse doit participer

Paradoxalement, l'offre de participation s'adresse aux populations les plus en difficulté. On leur demande de se mobiliser alors qu'on ne leur reconnaît pas de place dans la société.

Dans les années 1980, puis 1990, les événements dans les quartiers devenus « sensibles » poussent l'Etat à proposer un certain nombre de mesures pour tenter d'impliquer les habitants à la vie de leur commune. Cette consultation concerne aussi les jeunes. Pourtant, une plainte récurrente dénonce l'absence de jeunes dans les comités de quartier et les réunions publiques.

Pour que la participation des jeunes soit possible, il faut que les adultes les accompagnent. Pourtant, les adultes ont peur du pouvoir éventuel de la jeunesse, ils ont peur de perdre leur place.

Permettre la participation des jeunes, c'est accepter de se mettre en danger. Le maire adjoint de Stains dit : « *Laisser les jeunes intégrer l'espace politique, c'est aussi intégrer du danger politique parce que, un jeune, ce n'est pas forcément quelqu'un qui va être de la même couleur politique* ».

Ce face à face « jeune-politique » n'est pas simple car, il est sous-tendu par des représentations de chaque côté. Les jeunes reprochent de les consulter alors que les décisions sont déjà prises. Les adultes estiment que les envies des jeunes sont inscrites dans un court terme.

Pourtant, certains élus ont décidé de réfléchir à la place que pourrait tenir la jeunesse dans la ville. Cette proposition de participation se retrouve sous différentes formes, comme, par exemple, le Conseil de jeunes qui pourrait être une ouverture vers la citoyenneté.

Ces formes de participation ont été mises en place en 1997 à la suite des rencontres locales de la jeunesse par M G Buffet, alors Ministre de la jeunesse et des sports.

Lorsqu'on observe le fonctionnement de ces Conseils de jeunes (local, départemental ou national), on constate que ces pratiques révèlent des

comportements de jeunes opportunistes, visant une place précise, mais aussi, des jeunes militants décidés de faire avancer la réflexion en y prenant part pleinement. Des stratégies se développent alors pour éviter la récupération et l'instrumentalisation de la jeunesse. Dans certains cas, ces Conseils ne sont que des vitrines pour justifier de la mise en place d'une politique jeunesse. Pourtant, quand ces espaces sont pensés et quand les jeunes sont accompagnés, alors, ils deviennent de véritables provocateurs de changement, permettant l'expérimentation des fonctionnements institutionnels et la construction et l'échange de savoir et de savoir-faire.

Ces espaces de participation sont donc des lieux d'expérimentation pour la jeunesse, mais aussi pour l'institution et les adultes. On comprend combien la situation peut devenir inconfortable, surtout pour les adultes qui ont du mal à s'inscrire dans des espaces en construction.

Alors, pour que les jeunes participent, que faut-il faire ?

- Une volonté politique.
- Une interrogation sur les buts de la participation des jeunes.
- Un positionnement accueillant des adultes.
- Une reconnaissance des ressources et des compétences de chacun.
- Accepter le conflit qui est signe d'un début d'échange.
- Offrir un cadre avec un accompagnement et la possibilité d'expérimenter.

Il faut aussi avoir conscience que la participation des jeunes fait partie d'une offre conçue dans le cadre d'une politique de discrimination positive. Elle est censée réparer les dégâts de la discrimination « ordinaire ».

En conclusion

Si la jeunesse semble poser problèmes depuis toujours, il se dessine, ces dernières années, une catégorie de la jeunesse qui apparaît comme étrangère et responsable de tous les maux de la société. Aujourd'hui, la jeunesse dangereuse occupe les esprits de tous. Ce référentiel traduit un glissement des responsabilités institutionnelles qui passent de « politique de la jeunesse » à « police des jeunes ».

Il ne s'agit pas de pointer simplement la montée de la présence policière, mais aussi de montrer comment la jeunesse est automatiquement associée au principe sécuritaire. Le modèle de la jeunesse dangereuse est de plus en plus la référence obligée de l'ensemble des politiques. Les dispositifs de participation représentent un enjeu important pour permettre l'émergence du référentiel de la jeunesse comme ressource. La participation peut être multiple, dans des lieux très divers, dont l'école devrait faire partie. Cette participation dépend de tous, l'espace local et les jeunes devant se socialiser réciproquement.

Aujourd'hui, il faudrait pouvoir évaluer l'extension ou la régression de la participation au regard des conflits de ces derniers mois.

Il semble important, pour les professionnels en charge de la jeunesse, d'interroger les représentations construites autour de la jeunesse. En partant de l'idée que la jeunesse peut être « autre », les professionnels pourront travailler leur positionnement et interroger utilement leurs pratiques professionnelles. Pour que la jeunesse soit vraiment considérée comme une ressource, il faut l'accompagner vers une place qui lui soit propre et que l'adulte doit lui garantir.

BORDES Véronique
MCF, UTM, UMR EFTS